12/11/2024 Dossier initial, première édition.

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

GAEC DES HAUTES TERRES

Frugères

15170 TALIZAT

Localisation du projet : Frugères

15170 TALIZAT

Description du projet de construction

- 1- Un hangar agricole à usage de stockage (silos couloirs, casiers et fourrage en bottes) et d'élevage (parcs paillés pour bovins), avec couverture photovoltaïque.
- 2- Une citerne souple de 120m³ pour la défense incendie (à valider par le SDIS).

| Constitution du dossier | | | | | | | | |
|--|---|-------|---|--|--|--|--|--|
| Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-14 | | | | | | | | |
| PC1a | Plan de situation IGN - Éch: 1/25000° | PC4 | Notice descriptive | | | | | |
| PC1b | Document d'urbanisme | PC5a | Plan de façades - Éch: 1/500° et 1/250° | | | | | |
| PC1c | Plan cadastral - Éch: 1/2500e | PC5b | Plan de toiture - Éch: 1/250e | | | | | |
| PC2 | Plan de Masse - Éch: 1/1000e | PC6 | Document graphique d'insertion | | | | | |
| PC3 | Plans en coupe du terrain et de la construction - Éch: 1/500° | PC7-8 | Documents photographiques | | | | | |



SICA Habitat Rural - Cantal Architecte: Audrey ESCOT

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 12/11/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

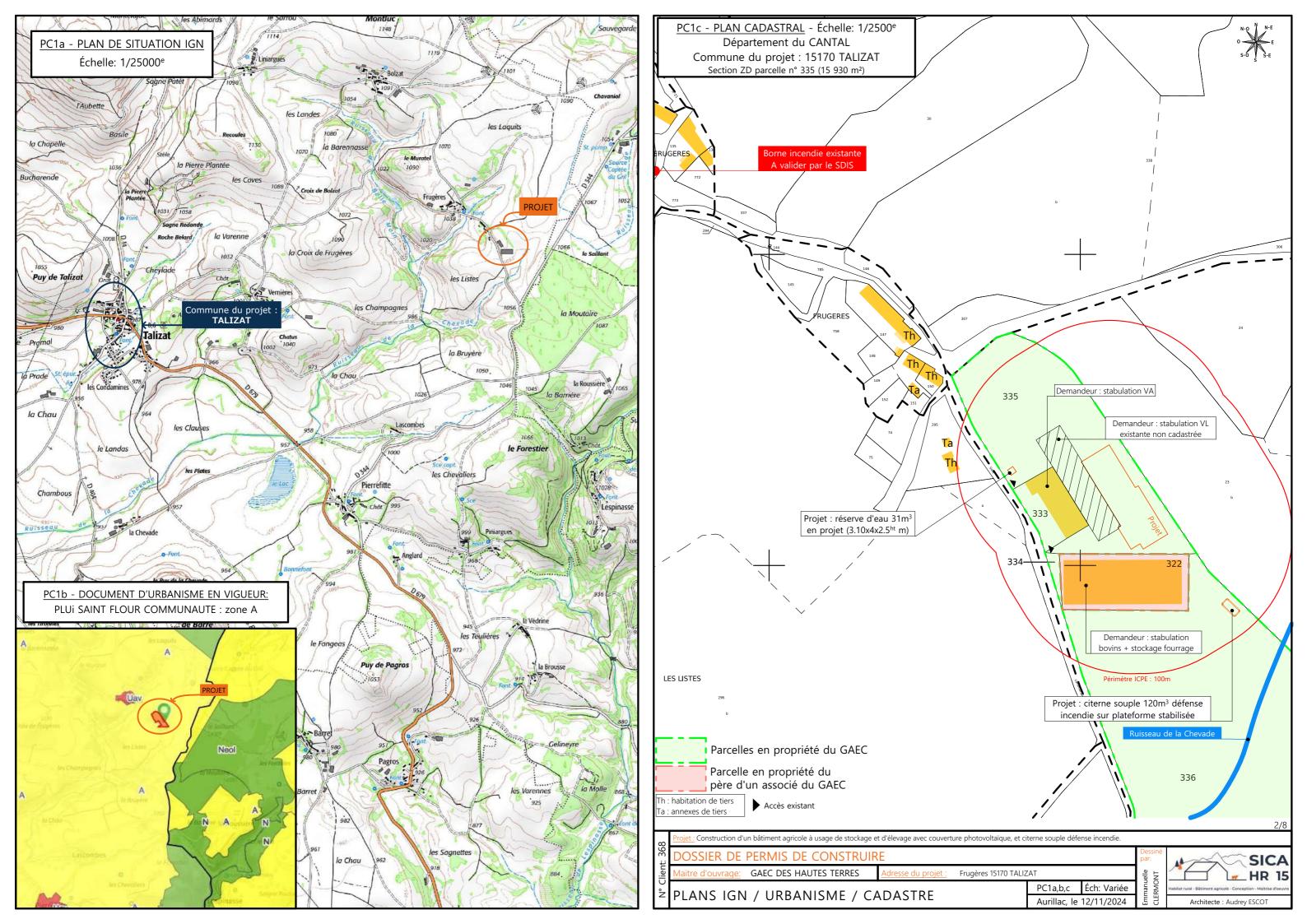
N° Client:

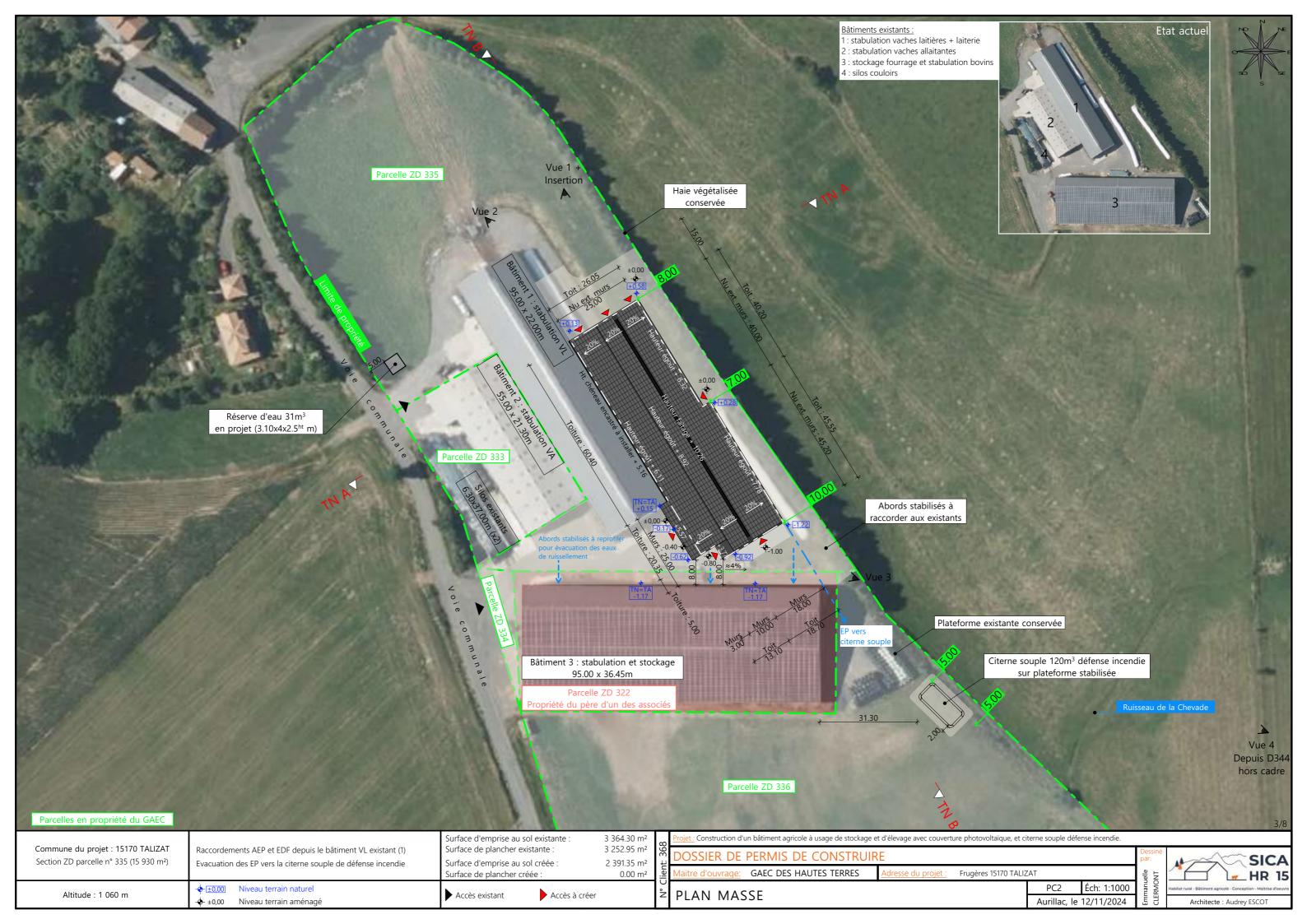
N° Document:

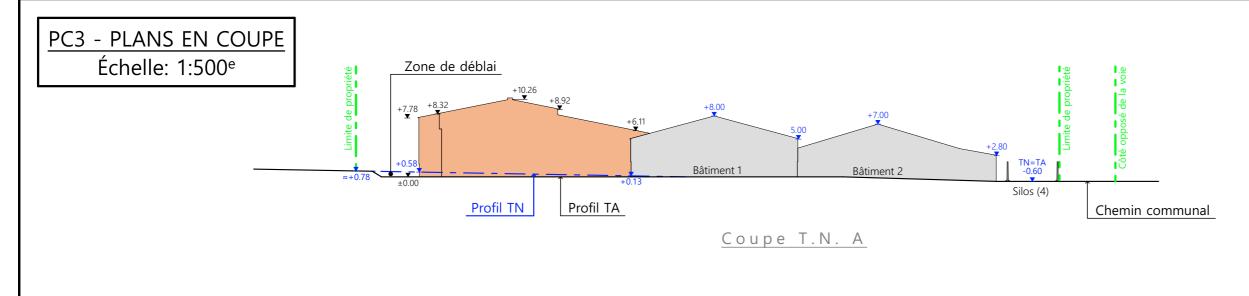
N° de page: PC01

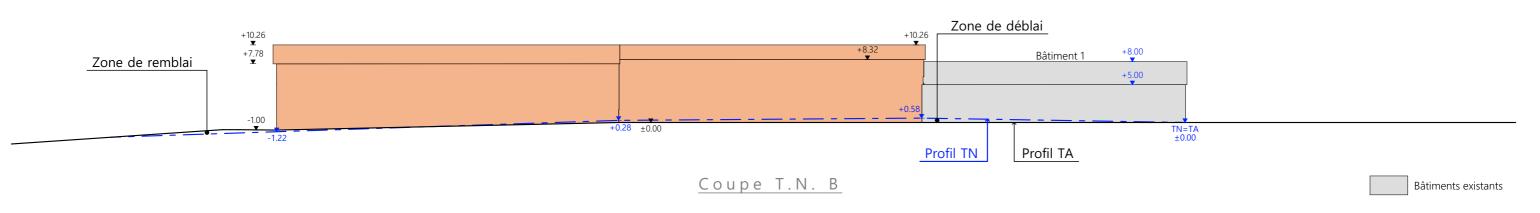
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fourni

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.









PC4 - Notice descriptive

GAEC DES HAUTES TERRES /

Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage et d'élevage. NOTICE PAYSAGÈRE

A) ETAT DES LIEUX

Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé à « Frugères », sur la commune de TALIZAT.

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : ZD 335, surface totale : 15 930 m²

- Accès : Une voie communale longe l'exploitation à l'Ouest et en permet l'accès en deux points.
- Constructions dans un rayon 100m/50m: Dans un rayon de 100 m, il n'y a que des constructions appartenant au demandeur.
- · Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : La propriété est déjà occupée par deux stabulations et un bâtiment à usage de logement pour bovins et de stockage fourrage. Les bâtiments actuels sont en maçonnerie (parpaings ou préfabriqué) et bardage d'acier (vert ou RAL 7006).
- · Topographie : Le terrain est relativement plat.
- Raccordement existant : Les bâtiments existants sont déjà raccordés aux réseaux communaux.
- · Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

B) PROJET ET IMPLANTATION

Présentation du projet

Le projet du GAEC DES HAUTES TERRES consiste à construire un bâtiment agricole à usage de stockage et d'élevage accolé à un bâtiment existant. Installation d'une citerne souple pour la Défense incendie.

Implantation / Forme / Surface

Le projet sera parallèle au bâtiment contre lequel il est accolé, à l'arrière de la parcelle.

- Déblais / Remblais : insignifiants mouvements de terre pour aplanir la zone du projet.
- <u>Aménagement des abords :</u> L'accès principal se fera par la cour existante. Des abords stabilisés autour du projet seront aménagés et connectés aux abords existants.
- Accès : L'accès à la propriété ne sera pas modifié.

- Nécessité agricole :
- Création de silos couloir pour arrêter les silos taupinières
- L'aire paillée servira de zone de préparation au vélage pour les vaches laitières
- Les casiers permettront de faire rentrer différentes matières premières afin de limiter le cout (par rapport au volume acheté) et de simplifier le travail de l'automotrice (CUMA).
- Créer du volume supplémentaire pour le stockage du foin, en lien avec un augmentation de la surface agricole de 11 hectares en 2022.
- ICPE/RSD : ICPE élevage et stockage
- Effluents : Les vaches laitières seront logées sur aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera stocké ou épandu au champ dans les conditions réglementaires.
- <u>Réseaux / Traitement EP :</u> Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux bâtiments existants et les eaux pluviales seront évacuées dans le milieu naturel.
 - Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : métallique de teinte gris foncé

Couverture: tôles d'acier RAL 7022 + Panneaux photovoltaïques. Panneaux + cadres de couleur noire.

<u>Façades</u>: Soubassement béton brut, h=50cm. Pour la zone des silos, le mur en béton sera visible sur 3m de hauteur en façade nord-est, mais sera masqué par la haie existante.

Bardage métallique, à lames verticales, plein ou à ventelles, RAL 7006.

Eléments de polycarbonate pour apporter éclairage naturel au bâtiment et animer les façades : aspect proche du verre naturel, positionnés dans un sens vertical, à un rythme régulier et harmonieux.

Menuiseries: Portes coulissantes: métalliques, aspect et teinte identique au bardage, RAL 7006

Végétation : La haie en limite de propriété sera conservée et masquera le bâtiment.

CONCLUSION

Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

Projet : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage et d'élevage avec couverture photovoltaïque, et citerne souple défense incendie.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC DES HAUTES TERRES Adresse du projet : Frugères 15170 TALIZAT

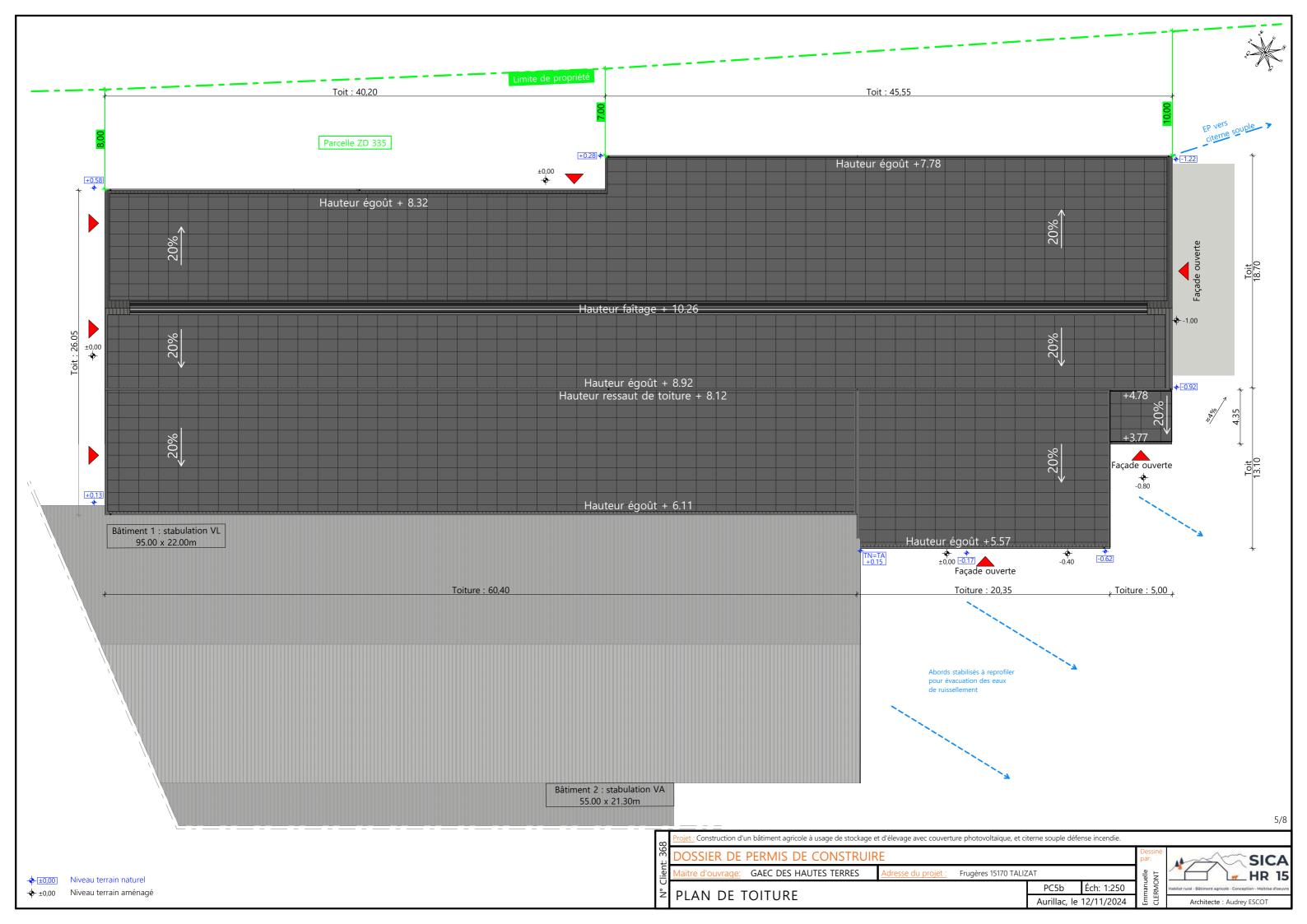
PC3-4 Éch: 1:500

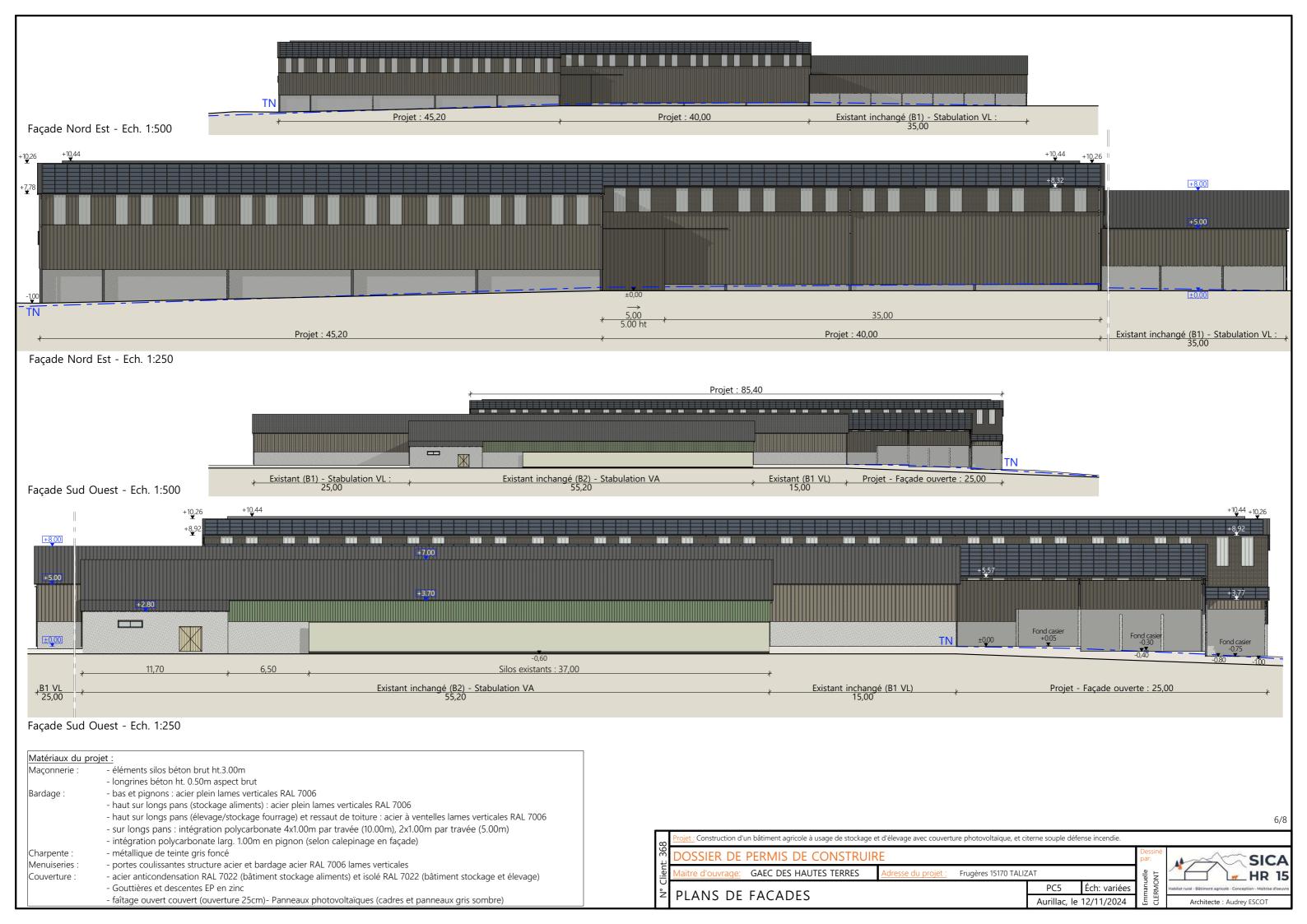
Aurillac, le 12/11/2024

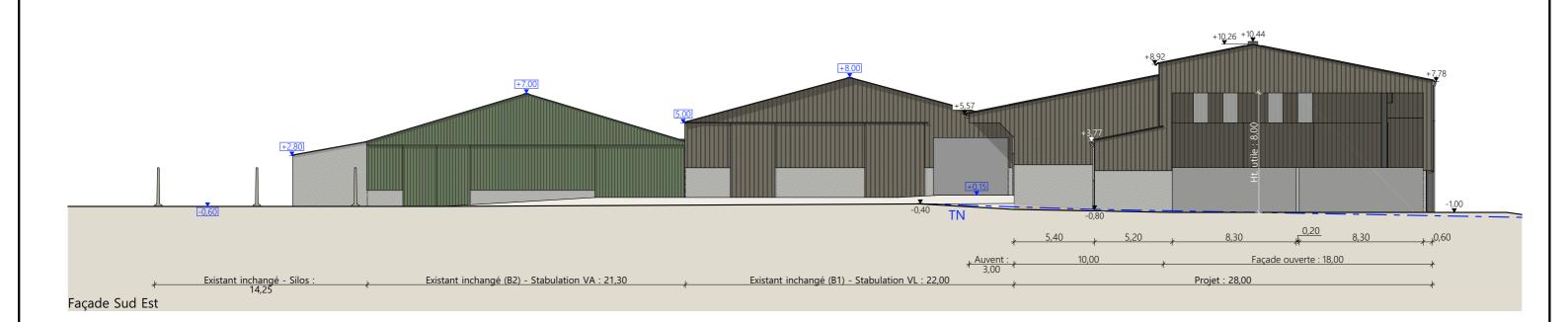
Architecte : Audrey ESCOT

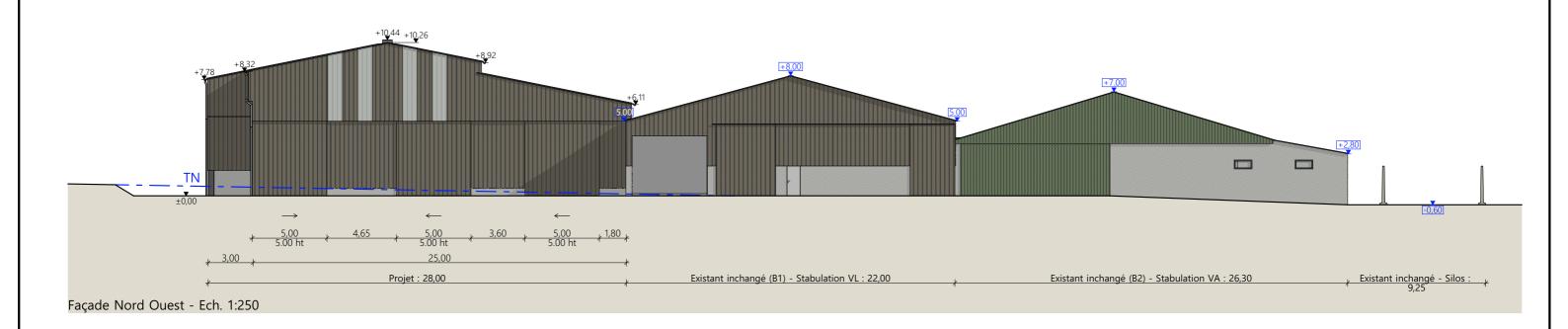
4/8

Bâtiments en projet









Matériaux du projet :

Maçonnerie : - éléments silos béton brut ht.3.00m

- longrines béton ht. 0.50m aspect brut

Bardage: - bas et pignons: acier plein lames verticales RAL 7006

- haut sur longs pans (stockage aliments) : acier plein lames verticales RAL 7006

- haut sur longs pans (élevage/stockage fourrage) et ressaut de toiture : acier à ventelles lames verticales RAL 7006

- sur longs pans : intégration polycarbonate 4x1.00m par travée (10.00m), 2x1.00m par travée (5.00m)

- intégration polycarbonate larg. 1.00m en pignon (selon calepinage en façade)

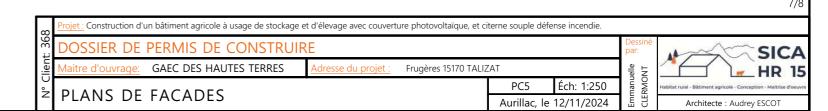
Charpente : - métallique de teinte gris foncé

Menuiseries : - portes coulissantes structure acier et bardage acier RAL 7006 lames verticales

Couverture : - acier anticondensation RAL 7022 (bâtiment stockage aliments) et isolé RAL 7022 (bâtiment stockage et élevage)

- Gouttières et descentes EP en zinc

- faîtage ouvert couvert (ouverture 25cm)- Panneaux photovoltaïques (cadres et panneaux gris sombre)











PC6 - Vue 1 Insertion



12/11/2024 E.C. Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

GAEC DES HAUTES TERRES

Frugères

15170 TALIZAT

Localisation du projet : Frugères

15170 TALIZAT

Description du projet de construction

- 1- Un hangar agricole à usage de stockage (silos couloirs, casiers et fourrage en bottes) et d'élevage (parcs paillés pour bovins), avec couverture photovoltaïque.
- 2- Une citerne souple de 120m³ pour la défense incendie (à valider par le SDIS).

| Constitution du dossier | | | | | | |
|-------------------------|---|--|--|--|--|--|
| DET1 | Vue au sol aménagement - Éch: 1/250e | | | | | |
| DET2 | Coupes de principe AA et BB - Éch: 1/100e | | | | | |
| DET3 | Perspectives 3D | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |



Conseiller Bâtiment:

Jérôme DELARBRE

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone: 04 71 45 55 00











A Aurillac, le 12/11/2024

Dessiné par:

Emmanuelle CLERMONT

N° Client:

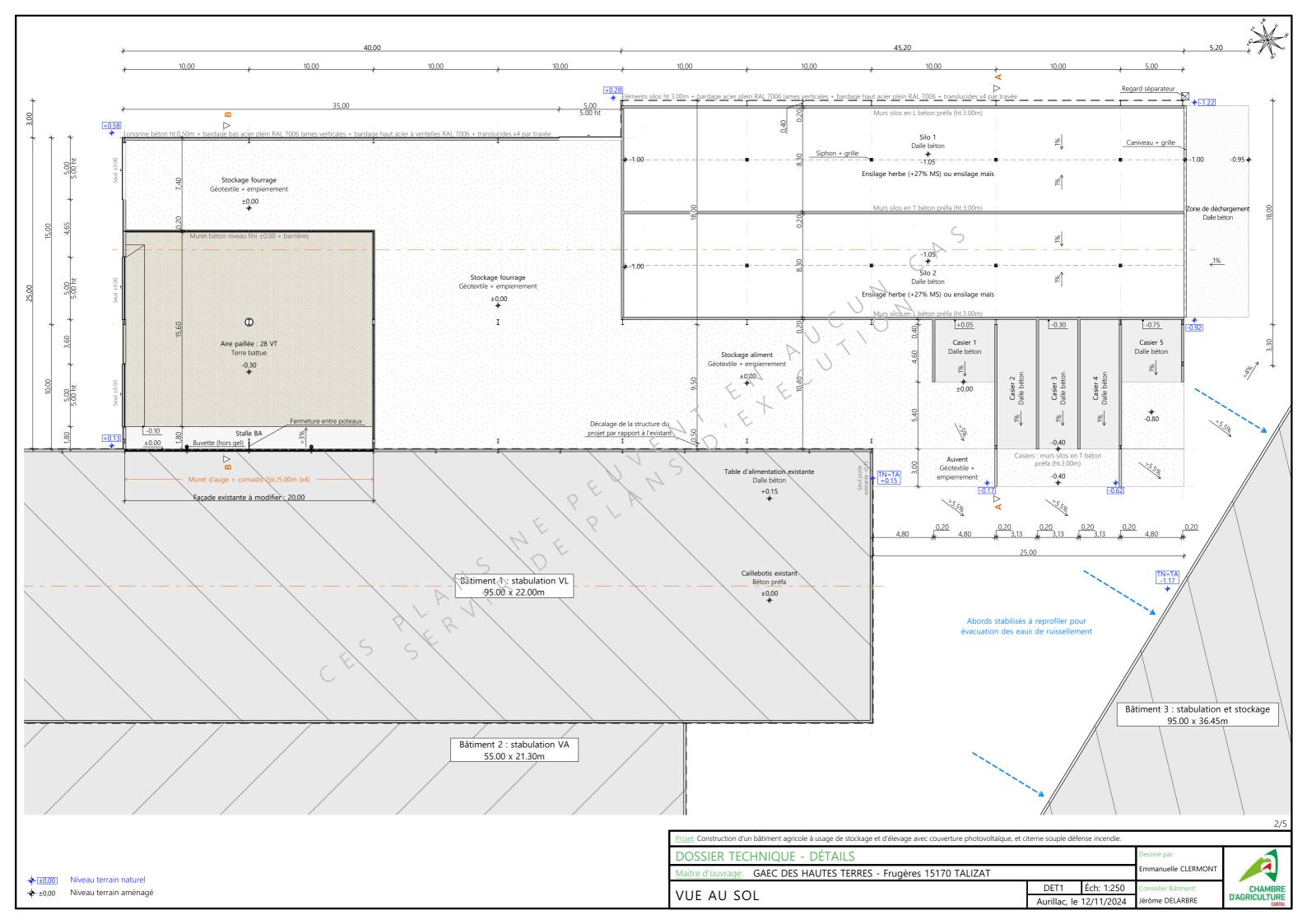
N° Document:

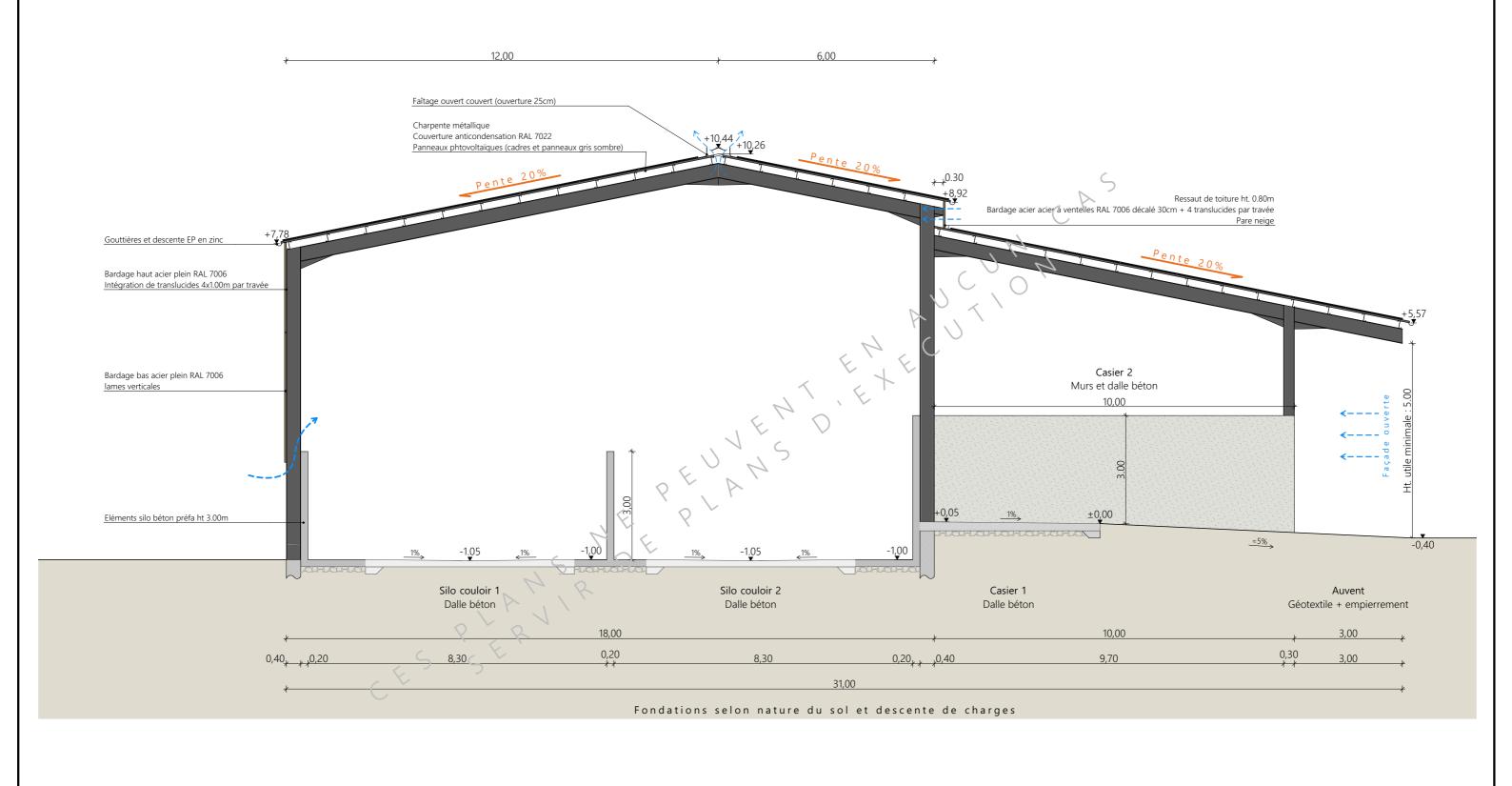
N° de page: TECH01

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires l'instruction du permis de construire.

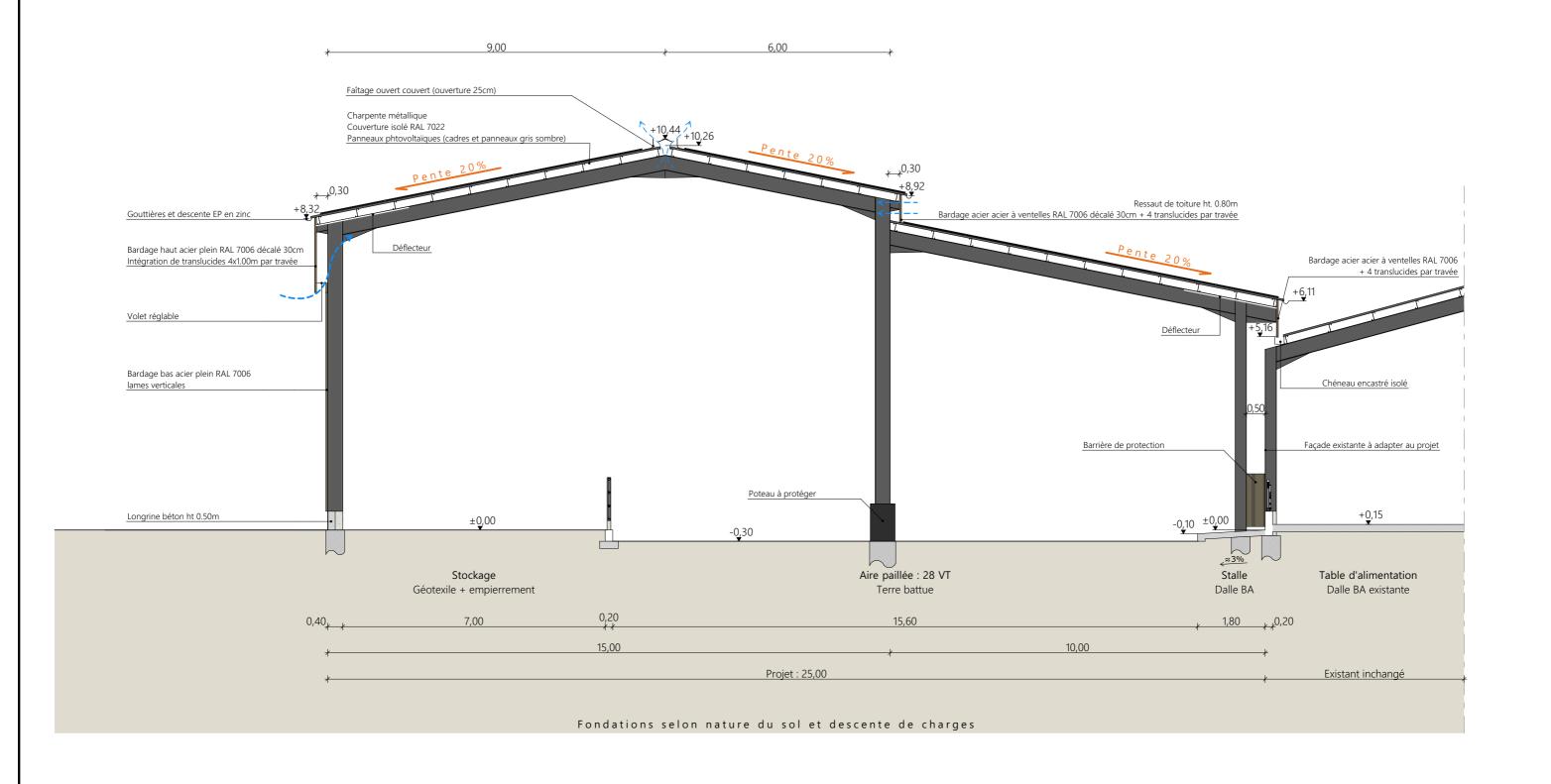
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux





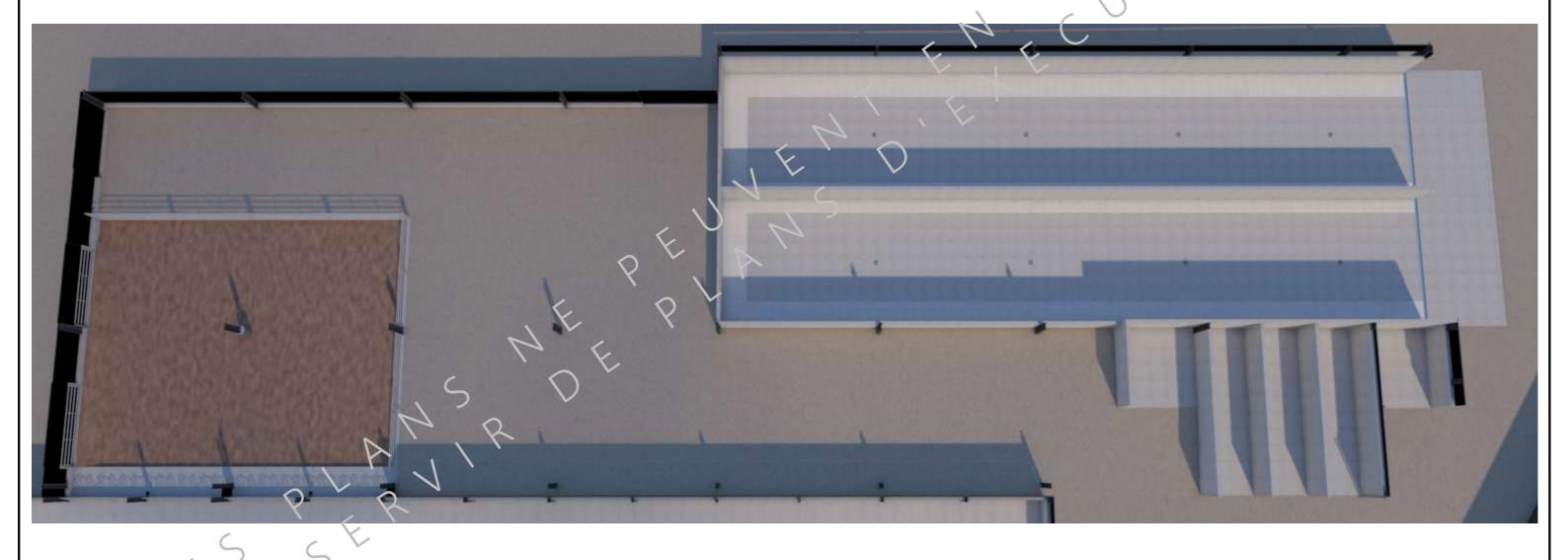
| | | | | 3/3 | | | |
|--|---------------------|------------|----------------------|-------------------------|--|--|--|
| Projet: Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage et d'élevage avec couverture photovoltaïque, et citerne souple défense incendie. | | | | | | | |
| DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS | Dessiné par: | 43 | | | | | |
| Maitre d'ouvrage: GAEC DES HAUTES TERRES - Frugères 15170 TALIZAT | Emmanuelle CLERMONT | | | | | | |
| COLIDE DE DDINICIDE AA | DET2 | Éch: 1:100 | Conseiller Bâtiment: | CHAMBRE | | | |
| COUPE DE PRINCIPE AA | | 12/11/2024 | Jérôme DELARBRE | D'AGRICULTURE CANTAL | | | |



| | | | | 4/3 | | |
|--|---------------------|------------|----------------------|-------------------------|--|--|
| <u>Projet</u> : Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage et d'élevage avec couverture photovoltaïque, et citerne souple défense incendie. | | | | | | |
| DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS | Dessiné par: | 4 | | | | |
| Maitre d'ouvrage: GAEC DES HAUTES TERRES - Frugères 15170 TALIZAT | Emmanuelle CLERMONT | 1 | | | | |
| COLIDE DE DDINICIDE DD | DET2 | Éch: 1:100 | Conseiller Bâtiment: | CHAMBRE | | |
| COUPE DE PRINCIPE BB | Aurillac, le | 12/11/2024 | Jérôme DELARBRE | D'AGRICULTURE CANTAL | | |







rojet: Construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage et d'élevage avec couverture photovoltaïque, et citerne souple défense incendie.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC DES HAUTES TERRES - Frugères 15170 TALIZAT

PERSPECTIVES

DET3 Éch: sans C Aurillac, le 12/11/2024

S Conseiller Bâtiment:

24 Jérôme DELARBRE

Emmanuelle CLERMONT

CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL